

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 04 MARS 2020 A 19H30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Vingt, le 04 MARS A 19H30

Extrait affiché le :
05 mars 2020

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

1ère séance 2020

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, Adjointes et Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Monsieur FOUCAL Olivier, Conseillères et Conseillers Municipaux.

Absentes :

Mme BOULANGER Annie
Mme PANO-WENTZEL Marylène
Mme ANDRÉ Sophie
M. DEMENGE Abel

Objet : Subvention ordinaire à
L'Office des sports.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. SALTZMANN Michel à M. SALÉRIO Philippe

N° 06/2020

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur Stéphane CHMIDLIN, Adjoint au Maire, propose au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention ordinaire à l'Office des Sports pour lui permettre de fonctionner. Il est proposé de lui verser 1 000 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide par 24 voix, hors la participation de Monsieur Roland DAUTREY, de suivre la proposition ainsi faite et d'allouer une subvention de 1 000 €.

La dépense sera imputée à l'article 6574 fonction 025 du budget communal 2020.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,